



PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER

Action **d'information** collective

VOTRE MÉDECIN DU TRAVAIL EST VOTRE INTERLOCUTEUR PRINCIPAL, N'HÉSITEZ PAS À LE CONTACTER



Conduire dans le cadre de son travail entraîne des contraintes particulières et expose à des risques professionnels au premier rang desquels les accidents de la route, à l'origine de plus de 20% des accidents mortels du travail.

Source : www.inrs.fr

OBJECTIFS

Comprendre le risque routier

- Trajets
- Missions

Connaitre les mesures de prévention

- Equipements de sécurité
- Règles de sécurité
- Maintenance du véhicule
- Organisation des déplacements
- Hygiène de vie : vision, alcool, drogue, fatigue

ANIMATION

Séance animée par un membre de l'équipe pluridisciplinaire

- Quizz et correction collective
- Bilan et évaluation de l'action d'information sur le risque routier



PARTICIPANTS

Intra-entreprise

- Groupe jusqu'à 12 personnes

Inter-entreprises

- Groupe de 8 à 12 personnes

LIEU

En entreprise ou dans les locaux du GIMS.

DURÉE

45 minutes.



HumanCaire
Votre investissement prévention

www.gims13.com

© Gims - Mai 2024

Siège social : 18 rue de la République - 13001 Marseille

Tel : 04 91 14 32 14 - info@gims13.com